



Aidons les paysan-ne-s à s'installer : non à la réforme du VIVEA !

Le nombre de paysan-ne-s connaît une baisse continue depuis plusieurs décennies et tout laisse à penser que le phénomène va encore s'aggraver : 53 % des agriculteurs partiront à la retraite dans moins de dix ans¹.

Pourtant, nombreux sont celles et ceux qui souhaitent s'installer et donc se former pour réussir leur installation et ils sont nombreux à ne pas être issus du milieu agricole. Or, la transition agricole ne pourra se faire qu'avec des paysan-ne-s nombreux sur les territoires.

Mais voilà, se lancer dans un projet d'activité agricole demande du temps, l'accès à des formations professionnelles adaptées pour développer les capacités spécifiques et indispensables pour devenir paysan-ne au sein d'un territoire. Cet accompagnement global doit commencer très tôt dans la démarche d'installation. Jusqu'ici, il était possible de se former et de s'informer en amont de l'installation, de se tester et de vérifier l'adéquation au métier grâce au dispositif « Émergence de projet ». **Ce type de dispositif de formation, indispensable pour installer des paysan-ne-s nombreux-ses et bien formé-e-s, est aujourd'hui menacé.**

En effet, le fonds de formation des agriculteurs-trices VIVEA menace, de ne plus financer le droit aux formations à la pré-installation, au prétexte que les bénéficiaires de ces formations ne cotisent pas encore au fonds de formation et que ces actions seraient en amont du champ d'action de VIVEA. C'est donc tout le dispositif innovant à l'émergence de projets agricoles pour les créateurs et repreneurs de fermes, mais aussi les formations techniques et agroécologiques qui risquent de disparaître, faute à ce jour d'alternatives fiables, adaptées pour les financer et les prendre en charge. Ces formations sont pourtant un maillon déterminant dans la réussite et la pérennisation d'un projet agricole. De nombreuses décisions sont prises avant l'installation et une fois l'activité lancée, il est trop tard et incohérent de suivre certaines formations fondamentales à son projet d'activité et à son démarrage.

La transition agricole ne sera possible qu'avec des paysannes et paysans nombreux et bien formé-e-s dans des campagnes vivantes. VIVEA doit donc renoncer à son projet d'abandon de la pré-installation. Signez la pétition « Sauvons l'installation des paysan-ne-s ».

Signataires : La Confédération paysanne et le réseau InPACT, dont Accueil paysan, L'Atelier paysan, la FADEAR, le MRJC, le Réseau CIVAM et Solidarité Paysans.

Signez la pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/politique/aidons-paysan-installer-reforme-vivea/50167>

¹Source : MSA